



V I L L E D E  
G E N E V E

LÉGISLATURE 2015-2020  
DÉLIBÉRATION PR-1131  
SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres k) et r), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu la demande du Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie;

sur proposition du Conseil administratif,

*décide:*

à l'unanimité, soit par 61 oui

*Article unique.* – Approuve le projet de plan localisé de quartier qui prévoit la construction de bâtiments comprenant logements, activités et équipements et la préservation des bâtiments d'intérêt patrimonial entre l'avenue de la Forêt et la route de Meyrin, feuilles cadastrales 29 et 54, section Genève Petit-Saconnex.

---

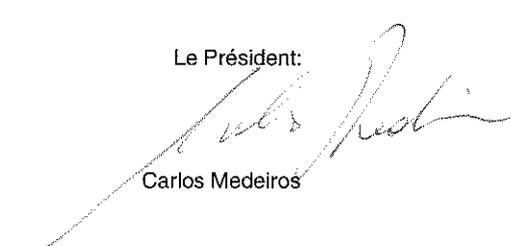
Certifié conforme:

Le Secrétaire:



Pierre Scherb

Le Président:



Carlos Medeiros